



Communiqué de presse

Le 22 juillet 2020

## **La Commission européenne cofinance le déploiement dans le bassin de la Seine de bornes eau-électricité pour le transport fluvial porté par HAROPA et VNF**

**Le 16 juillet 2020, la Commission européenne a publié la liste des projets retenus dans le cadre de l'appel à propositions « Transport 2019 » du Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe<sup>1</sup> (MIE) . La Commission a donc décidé d'apporter 1,8 million d'euros à HAROPA (coordinateur du projet) et VNF afin de cofinancer un projet qui s'inscrit pleinement dans la transition énergétique et le développement durable : la généralisation sur le bassin de la Seine de la mise en place de bornes eaux-électricité pour le transport fluvial.**

L'Union Européenne s'est engagée à déployer des infrastructures pour carburants alternatifs (\*). L'objectif de l'Europe est d'atteindre la neutralité carbone en 2050. C'est dans cet objectif que la Commission européenne vient de retenir le projet porté par HAROPA et Voies navigables de France (VNF) : le déploiement de 78 bornes eau / électricité pour l'alimentation à quai des bateaux de fret et de croisière fluviale avec hébergement. Le projet, d'un budget total de 9,24 millions d'euros, bénéficiera d'une aide européenne de 1,848 million d'euros. Cette aide correspond à 20% du budget global et représente le maximum de ce que peut allouer la Commission européenne pour ce type de projet.

**Pour la Commission européenne, ce projet, unique en Europe, s'inscrit intégralement dans l'esprit du Pacte Vert pour l'Europe. Il permettra aux usagers du bassin de la Seine de réduire leurs émissions de CO<sub>2</sub> lors de leur stationnement à quai. Avec le déploiement de ces 78 bornes, la Seine sera l'un des premiers fleuves européens à offrir des branchements électriques sur les principales zones de stationnement de son bassin.**

**Catherine RIVOALLON, présidente de HAROPA, se félicite que « les ports du Havre, Rouen et Paris figurent parmi la liste des lauréats grâce à ce projet de verdissement du transport fluvial qui contribuera à l'électrification d'une partie non-négligeable des corridors Atlantique et Mer du Nord Méditerranée du Réseau Transeuropéen de Transport ».** La présidente souligne : « HAROPA concrétise ainsi son engagement

---

<sup>1</sup> Le Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe (MIE) contribue à l'amélioration des infrastructures dans les secteurs des transports, de l'énergie et des télécommunications. Il vise à développer des réseaux transeuropéens modernes et hautement performants et doit contribuer à l'atteinte par l'Union européenne de ses objectifs en termes de développement durable. Le budget total pour la période 2014-2020 s'élève à 33 milliards €

pour le verdissement de la flotte fluviale affiché dans le volet transition énergétique de notre plan stratégique 2020-2025 ».

Pour **Dominique RITZ, directeur territorial VNF Bassin de la Seine**, « l'accord de financement de l'Union Européenne constitue un soutien important à la transition énergétique du transport fluvial et va permettre à ce mode de transport d'ores et déjà extrêmement performant au plan environnemental, de conforter son excellence en la matière. Ce financement est le fruit d'un engagement commun de VNF et HAROPA en faveur d'un mode qui aujourd'hui et encore plus demain, là où il existe, permet de répondre aux aspirations d'une logistique durable et d'une croissance verte. »

**Ce projet poursuit plusieurs objectifs de performance écologique et économique.** L'accès aux bornes électriques permettra ainsi de :

- réduire les pollutions atmosphériques (émissions de CO<sub>2</sub> et de particules fines) liées à l'usage des groupes électrogènes lorsque les bateaux sont à quai ;
- économiser chaque année 5 300 tonnes d'équivalent carbone pour l'ensemble des 78 bornes, ce qui correspond à plus de 550 tours de la Terre en avion ;
- engendrer moins de nuisances olfactives et sonores pour les riverains et pour les navigants ;
- améliorer la compétitivité économique du transport fluvial grâce aux économies de carburant et des coûts de maintenance des équipements à bord.

Borne au port de Conflans



(\* directive 2014/94/UE du Parlement européen et du Conseil datant du 22 octobre 2014

---

#### A propos de HAROPA

HAROPA, 5<sup>e</sup> ensemble portuaire nord-européen, réunit les ports du Havre, Rouen et Paris. Il est connecté à tous les continents grâce à une offre maritime internationale de premier plan avec près de 700 ports touchés. Il dessert un vaste hinterland dont le cœur se situe sur la vallée de la Seine et la région parisienne qui forment le plus grand bassin de consommation français. Partenaire de près de 10 ports normands et franciliens, HAROPA constitue aujourd'hui en France un système de transport et de logistique en mesure de proposer une offre de service globale de bout en bout. HAROPA génère un trafic maritime et fluvial annuel de plus de 120 millions de tonnes et ses activités représentent environ 160 000 emplois.  
[www.haropaports.com](http://www.haropaports.com)



---

#### A propos de VNF

Fort de plus de 4 000 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700 km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux, etc.) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- il crée les conditions du développement du transport fluvial de marchandises ;
- il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique
- il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.

---

[www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)



VNF - Voies navigables de France



VNF\_officiel

#### Contacts presse

HAROPA :

Marie Heron – 06 79 69 36 09 – 02 32 74 72 87 – [marie.heron@haropaports.com](mailto:marie.heron@haropaports.com)

Nicolas Boudet – 06 74 35 22 17 – [nicolas.boudet@haropaports.com](mailto:nicolas.boudet@haropaports.com)

VNF :

Corinne Spiner : Tel : 06 23 02 09 35 [Corinne.spiner@vnf.fr](mailto:Corinne.spiner@vnf.fr)

[Communication.dtbs@vnf.fr](mailto:Communication.dtbs@vnf.fr) : Tel : 01 83 94 44 26